

ATTESTATION D'ASSURANCE Contrat Multirisque Professionnelle

BAUMANN ELECTRICITE

1 C ALL ST SAUVEUR LE VICOMTE
67205 OBERHAUSBERGEN

Valable * pour la période du 01/11/2015 au 31/12/2015

Contrat Multirisque Professionnelle : 167260729 F 001

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que BAUMANN ELECTRICITE est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus pour les activités** suivantes :

- METIER DE L'ELECTRICITE ELECTRICIEN
- METIER D'ISOLATION THERMIQUE ET ACOUSTIQUE ISOLATION THERMIQUE ACOUSTIQUE

Ce contrat garantit, dans la limite des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES
	PAR SINISTRE sauf Exception
RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	8 000 000 €
DONT:	
- Dommages corporels	8 000 000 €
 Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, marchés, expositions en raison d'occupation de locaux à titre précaire 	2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs

^{**} Pour plus d'informations sur vos activités, se référer à l'annexe jointe « Complément sur vos activités professionnelles ».